

# MASTER MARKETING ET VENTE

## DANS LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

OCCITANIE

# IFRIA

LA FORMATION DE  
LA FILIÈRE ALIMENTAIRE

## FORMATION EN APPRENTISSAGE

PARTENAIRES PÉDAGOGIQUES :



## DEVENEZ

- CADRE COMMERCIAL
- RESPONSABLE MARKETING
- RESPONSABLE EXPORT

## OBJECTIF DE LA FORMATION

L'objectif de cette formation est de préparer de futurs cadres commerciaux pour les industries alimentaires. Elle donne la possibilité d'évoluer vers des postes en management, vente, marketing avec une ouverture à l'international.

## ATOUTS DE LA FORMATION

- Un diplôme universitaire **Bac+5**.
- Une formation entièrement **financée**.
- Une **mise en relation** avec les entreprises.
- Un **apprentissage rémunéré** dans une industrie alimentaire.
- Une voie d'**insertion professionnelle privilégiée**.

## CONDITIONS D'ACCÈS À LA FORMATION

- Être titulaire d'un Bac+3/Bac+4 dans les domaines du commerce, de la gestion ou de l'agroalimentaire.
- Être âgé de moins de 30 ans (la formation est ouverte également aux candidats salariés ou âgés de plus de 30 ans dans le cadre du contrat de professionnalisation).



## POUR POSTULER

1. Remplir un dossier de candidature sur le site : [www.ifria-occitanie.fr](http://www.ifria-occitanie.fr)
2. Après validation des dossiers, les candidats admissibles sont convoqués à des entretiens de motivation en présence de jurys de professionnels du secteur agroalimentaire.
3. L'inscription n'est définitive **qu'après conclusion du contrat d'apprentissage** avec une entreprise et dans la limite des places disponibles en formation.

## IFRIA OCCITANIE

ANTENNE DE MONTPELLIER

MAISON SUD DE FRANCE  
3840 AVENUE GEORGES FRÈCHE - 34470 PEROLS  
Tél : 04 99 74 28 00  
contact@ifria-occitanie.fr



ANTENNE DE TOULOUSE

24 RUE ALSACE LORRAINE  
31 000 TOULOUSE  
Tél : 05 62 30 15 50  
info@ifria-occitanie.fr

RETROUVEZ-NOUS SUR FACEBOOK



[www.ifria-occitanie.fr](http://www.ifria-occitanie.fr)

# MASTER MARKETING ET VENTE

## DANS LES INDUSTRIES ALIMENTAIRES

**IFRIA**  
LA FORMATION DE  
LA FILIÈRE ALIMENTAIRE

### FORTE IMPLICATION DU MONDE PROFESSIONNEL

Depuis sa création, l'IFRIA a tissé des liens privilégiés avec plus de 300 entreprises: de la PME aux grands groupes alimentaires. Ces entreprises sont impliquées tout au long du processus de formation :

#### • Recrutement :

Des jurys de professionnels sélectionnent avec l'IFRIA les candidats à la formation.

#### • Suivi :

En entreprise, le maître d'apprentissage a pour mission d'accompagner l'apprenti dans l'acquisition de ses compétences tout au long de son parcours de formation. Un point régulier est assuré par l'IFRIA aux dates de visites qu'il organise en entreprise.

#### • Enseignement :

Des professionnels du secteur interviennent dans le cadre de certains modules de formation.

#### • Intégration :

Par son positionnement, l'IFRIA facilite l'intégration définitive de l'apprenti en entreprise.

### CONTENU PÉDAGOGIQUE

#### 1<sup>ère</sup> année

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	VOLUME HORAIRE	ECTS
Management d'entreprise	131	15
Information et Communication	114	12
Environnement juridique	77	9
Commerce/Vente/Marketing	104	12
Spéc. Agroalimentaire	55	5
Insertion Professionnelle	29	7
	<b>510</b>	<b>60</b>

#### 2<sup>ème</sup> année

UNITÉS D'ENSEIGNEMENT	VOLUME HORAIRE	ECTS
Vente Internationale	60	5
Stratégie négociation / Vente	60	5
Management Commercial	60	5
Spéc. Agroalimentaire	60	5
Vente aux professionnels	60	5
Langues	60	5
Marketing/Commerce électronique	30	3
Mémoire/Insertion Professionnelle	30	27
	<b>420</b>	<b>60</b>

### LIEU(X) DE LA FORMATION

- Ecole d'Ingénieurs Montpellier SupAgro.

### ORGANISATION DE LA FORMATION

- 2 ans d'apprentissage.

- Rythme d'alternance :

1<sup>ère</sup> année : 2 sem. en formation / 3 sem. en entreprise.

2<sup>ème</sup> année : 2 sem. en formation / 2 sem. en entreprise jusqu'à fin mars puis plein temps en entreprise jusqu'à la fin du contrat.

### CONTRAT D'APPRENTISSAGE

En intégrant le **MASTER MARKETING ET VENTE**, vous signez un contrat d'apprentissage de 2 ans avec :

- Un **statut de salarié** avec les droits et les obligations qui s'y rapportent (rémunération, couverture sociale, congés, horaires de travail...).
- Un **salaire à hauteur d'un pourcentage du SMIC** selon l'âge et l'année d'exécution du contrat.

### LES +

- Une aide aux frais de vie : Le Conseil Régional et l'IFRIA apportent des aides aux apprentis en fonction de leurs situations et contraintes liées au dispositif apprentissage.
- Un accompagnement de l'IFRIA dans la recherche de logement près des centres de formation.
- Carte d'étudiant des métiers ouvrant droit aux réductions étudiants en plus des avantages spécifiques aux apprentis.

### VIDÉOS, INTERVIEWS SUR :

[www.ifria-occitanie.fr](http://www.ifria-occitanie.fr)

[www.alimetiers.com](http://www.alimetiers.com)